
PROJET AWA-II

ACCES A L'EAU POTABLE AVEC DES TECHNOLOGIES ADAPTEES ET SA GESTION PUBLIQUE LOCALE AVEC APPROCHE DEL DANS LES COMMUNES DE LA REGION TRANSFRONTALIERE DU FOUTA TORO (MAURITANIE ET SENEGAL)

Rapport d'évaluation d'offres

Travaux de réalisation de 4 Forages Manuels dans les Communes de Dar El Barka et d'Ould Birom

Région du Brakna, Mauritanie

Février 2019

1. Contexte

Le présent rapport d'évaluation d'offres s'insère dans le cadre du **projet « AWA-II. Accès à l'eau potable avec des technologies adaptées et sa gestion publique locale avec approche DEL dans les communes de la région transfrontalière du Fouta Toro (Mauritanie et Sénégal) »**, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale au Développement (AACID) et exécuté par le Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), en partenariat avec les Communes de Dar el Barka et d'Ould Birom, et avec la collaboration du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Mauritanie.

L'appel a pour objet la réalisation des travaux de quatre (4) forages manuels dans quatre (4) localités des Communes de Dar el Barka et Ould Birom, région du Brakna, Mauritanie.

Dans une suivante phase, ces forages seront équipés avec des installations d'exhaure solaire, stockage et distribution d'eau à moindre coût.

2. Procédure de publication

Les Termes de Référence ont été publiés dans le site web <http://www.andaluciasolidaria.org/> - <http://www.transparenciafamsi.org/contratacion> le 17 janvier 2019.

La date limite pour la soumission des offres était le mercredi 30 janvier 2019.

3. Procédure d'Evaluation des offres

L'évaluation a été faite conformément à la grille d'évaluation sur la base de laquelle les notes ont été attribuées et en cohérence avec la grille établie dans les Termes de Références publiés. Toutes les offres reçues sont valides et conformes aux Termes de Référence publiés.

Les critères de sélection sont :

- ✓ 30 % à l'expérience spécifique dans la réalisation des Etudes de nature similaire.
- ✓ 30 % à la qualité de la proposition technique.
- ✓ 40 % de la proposition financière.

La formule appliquée à l'offre économique a été la suivante : $B = [1 - (P_{offre} - P_{+bas}) / P_{+bas}]$

4. Offres présentées

Le offres reçues et valides pour l'évaluation ont été deux (2). A savoir,

Entreprise/Consultant	Offre économique (MRU)	Offre économique (€)
Gemeaux TP	600 000	14.454 €
ATICA	532 000	12.816 €

Taux de change : 1 € = 41,51 MRU (BCM, du 30 au 31/01/2019)

5. Evaluation des offres

D'après une analyse des offres techniques et financières, la grille d'évaluation est présentée,



EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

Critères		Evaluation et Base de notation	Max	GEMEAUX TP	ATICA
EXPERTISE ET RÉFÉRENCES	Projets similaires réalisés	Activités spécifiques (Forages, perforations, etc.), réseaux AEP, etc.	10	10	10
	Prestations préalables avec FAMSI	Activités spécifiques (Forages, perforations, etc.), réseaux AEP, avec FAMSI	10	10	10
	Références	Projets forages attestées	5	5	5
	Inscription Base de données FAMSI	Introduction des données de l'entreprise au site web FAMSI pour l'inscription des fournisseurs	5	5	5
QUALITÉ DE LA PROPOSITION TECHNIQUE	Méthodologie proposée	Analyse de l'offre méthodologique	20	10	20
	Matériel	Analyse des moyens matériaux proposés	5	5	5
	Equipe de travail proposée	Analyse des CVs proposés	5	5	5
OFFRE FINANCIÈRE		Moyenne pondérée à partir de l'offre la moins-disante	40	35	40
Total			100	85	100

Offre moins disante	ATICA	532.000	100
Offre 1	GEMEAUX TP	600.000	87
Offre 2	ATICA	532.000	100

6. Conclusion

En conséquence, la commission a décidé d'attribuer provisoirement le marché au soumissionnaire ayant obtenu une meilleure qualification, qui est le suivant :

Nom du soumissionnaire	Note Globale
ATICA	100

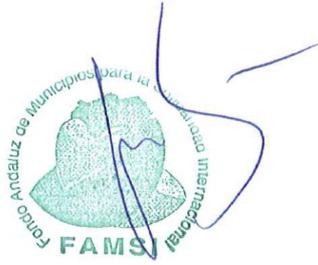
Pour validation finale de l'attribution du marché, l'entreprise sélectionnée est priée de présenter les documents suivants en original dans un délai de maximum 7 jours :

- Précision dans la lettre de soumission du montant en Toutes Taxes Comprises.

A Cordoue et à Nouakchott, le 11 février 2019

Approuvé par le pouvoir adjudicateur,

Approbation : Jose L. Corrienero



Coordinateur de Programmes FAMS
Afrique et Méditerranée

Signe : Anna Artigas Molina



Coordinatrice technique du FAMS en
Mauritanie